

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 22 JUIN 2026

N° 2026-04-10

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juin à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du neuf juin deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire à Nyons, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Délégué-es présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 135
Présents (mini 30) : 83
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 262
Présentes : 126
Représentées : 73
Total (mini 132) : 199
Quorum atteint

2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs de 12 voix chacun)

Claude AURIAS, Patrica PICARD

1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 10 voix)

Agnès ROSSI

1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)

Corinne MOULIN

6 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix chacun)

Joël CHAUVIN, Kevin QUEYREL, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX,
Jean-Philippe SALLEY, Edmond TARDIEU

73 représentants des communes et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)

Philippe AILLAN, Philippe AYME suppléant, Sylvain AUREL, Fabienne BARBANSON, Jean-Baptiste BARBIER, Catherine BELAOUS, Olivier BLANCHARD, Éric BOLLARD, Francis BOMPARD, Béatrice BOSSENNEC, Simiane BOUCHARD-RAZY, Marianna BRIANÇON, Gérard CANIZAREZ suppléant, Éric CHAPON, Joël CHAUVIN, Pascal CIRER-METHEL, Laurence CORDONNERY, Stéphanie CORNUD, Viviane COURBET, Gilles CREMILLIEUX, Alain DAUMAS, Emilie DECLERCQ, Christiane DESAILLOUD, Emmanuelle DONTENWILL, Adrien DONZET, Marie-José DUFOUR, Brigitte DURON, Bruno EYSSERIC, Patricia EYSSERIC, Rosy FERRIGNO, Annie FEUILLAS, Jacques FONTAINE, Claudine GOURDON, Henri GRAUGNARD, Coralie GRIFFARD, Gérard HANUS, Pierre HEILBRONN, Nicolas JANNOT, Carol JOHNSON-LEGAL, Marie JOUVE, Antoinette KICQ, Didier LANGOUET, Olivier LANNES, Michel LE FAUCHEUR, Amélie LEBRE, Philippe LEDESERT, Didier LEROY, Luc LUCIANO, Dominique MALLIE, Florent MARANDON, Anthony MILLOT, Jean-Louis NICOLAS, César FRERE suppléant, Agnès PAGIS, Nicole PELOUX, Elisa PEYROU, Marc PICCARDI, Olivier REYNAUD, Noël RIVET, Yannis ROCHAS, Frédéric ROUX, Marianne ROUX, Nathalie ROZE, Christelle RUYSSCHAERT, Marianne SALLES, Edmond TARDIEU, Lionel TARDY, Séverine TESTE, Benoit THEBAULT, Danielle TOUCHE, Michel TREMORI suppléant, Gérard TRUPHEMUS, Christophe VALOIS.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Florent ARMAND à Lionel TARDY, Françoise BELLANGER à Nicole PELOUX, Frédéric BOUROUOU à Joël CHAUVIN, Jacqueline BOUYAC et Chantal EYMEOD à Agnès ROSSI, Philippe CAHN et Pierre COMBES à Pascale ROCHAS, Justine EFFANTIN à Philippe LEDESERT, Jérôme FOLLEA à Didier LEROY, Vincent JACQUEMART et Brigitte WURMSER à Gilles CREMILLIEUX, Corine LESCURE à Marianne SALLES, Fabien LIMONTA et Éric PHELIPPEAU à Patricia PICARD, Philippe MAGNUS à Marianne ROUX, Valérie MATTERA à Henri GRAUGNARD, Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Carole ROUX à Alain DAUMAS, Gérard TENOUX à Emmanuelle DONTENWILL.

Délégué-es excusé-es

Thierry BRUSSET, Valérie COQ, Thierry ESTEBAN, Françoise PINET, Nathalie NEEL, Jason PEYRE, Françoise SANCHEZ.

Invitées excusées

Marie-José ALLEMAND, députée des Hautes-Alpes, Christine HACQUES sous-préfète de Nyons, Marie POCHON députée de la Drôme.

Participaient également à la réunion

Christel MORIN, conseil départemental de la Drôme

Frédéric GIRARD, conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Thierry TATONI, conseil scientifique du Parc naturel régional des Baronnies provençales

Monsieur Kevin QUEYREL est nommé secrétaire de séance.

Objet : Désignation de délégués aux comités de programmation Leader Drôme entre Rhône et Montagnes et Sisteronais-Buëch

Rapport :

La Présidente expose,

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales porte le Groupe d'Action Locale (GAL) Drôme entre Rhône et Montagnes pour l'animation du programme Leader 2023-2027 sur le territoire de la Drôme.

La communauté de communes du Sisteronais-Buëch porte le Groupe d'Action Locale (GAL) Sisteronais-Buëch pour l'animation du programme Leader 2023-2027 sur son territoire.

L'instance stratégique de décision de ces GAL en est le **comité de programmation**, au sein duquel le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales dispose de représentants. La Présidente propose de les désigner ainsi :

GAL Drôme entre Rhône et Montagnes :

Nicole PELOUX	Anne GENTIL
---------------	-------------

GAL Sisteronais-Buëch :

Gilles CREMILLIEUX	Kevin QUEYREL
Joël CHAUVIN	Brigitte WURMSER

Délibération

- ◆ Considérant la Charte du Parc et sa mesure III.4.1 « Garantir la cohérence des politiques territoriales »

Après en avoir délibéré, par 180 voix pour, 8 voix contre et 10 abstentions, le Comité Syndical

- **Désigne** Nicole PELOUX - Titulaire
Anne GENTIL - Suppléante

Pour représenter le Syndicat mixte du Parc au sein du Comité de programmation du programme LEADER Drôme entre Rhône et Montagnes 2023-2027

- **Désigne** Gilles CREMILLIEUX et Joël CHAUVIN - Titulaires
Kevin QUEYREL et Brigitte WURMSER - Suppléants

Pour représenter le Syndicat mixte du Parc au sein du Comité de programmation du programme LEADER Sisteronais-Buëch 2023-2027

- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

